

La SPA de l'Estrie applaudit le verdict de culpabilité d'une citoyenne estrienne
- Elle a laissé son chien sans surveillance dans son véhicule -

Sherbrooke, le 29 juin 2018 – La semaine dernière, une estrienne a été reconnue coupable d'avoir exposé son chien au soleil et à la chaleur en le laissant seul dans son véhicule, et ce, pendant plus d'une trentaine de minutes. La citoyenne en question a ainsi enfreint le règlement municipal de sa ville, lequel stipule, comme la plupart des villes estriennes :

Durant le transport ou lors de l'arrêt d'un véhicule, le gardien du véhicule doit placer l'animal à l'abri des intempéries, du soleil ou de la chaleur.

Ne jamais laissé FIDO seul dans l'auto, et ce, même en septembre!

L'événement s'est déroulé le 30 septembre 2017. Un citoyen a contacté notre centre d'appels afin de signaler un chien seul enfermé dans un véhicule stationné dans le parking d'un centre commercial. Le plaignant affirmait que le chien semblait avoir très chaud, malgré que la température extérieure fût automnale. Aussitôt, un patrouilleur est appelé sur les lieux. Après vérification avec son thermomètre infrarouge, la température à l'intérieur de l'auto était très élevée, et ce, malgré les 4 fenêtres entrouvertes. Il a donc pris la décision de faire déverrouiller les portes du véhicule en question afin de libérer le chien. Un constat d'infraction a été émis à la gardienne du chien, constat qu'elle a par la suite contesté. C'est la semaine dernière que s'est tenue l'audience où le juge a rendu un verdict de culpabilité. La citoyenne a ainsi été condamnée à payer les frais de son constat d'infraction, soit une somme de 149 \$, incluant les frais de cour.

Un véhicule peut vite se transformer en un véritable four

La température intérieure d'une voiture, même garée à l'ombre avec les fenêtres entrouvertes, peut augmenter de 20° C en seulement 10 minutes. Or, « il ne faut pas plus de quelques minutes pour qu'un chien puisse être victime de graves problèmes de santé; cette chaleur peut même causer sa mort, soutient la porte-parole et responsable marketing/communication de la SPA de l'Estrie, Geneviève Cloutier. »

Une habitude très courante... qui doit changer

Au cours de la saison estivale, la SPA de l'Estrie reçoit régulièrement des appels de citoyens témoins de chiens laissés seuls à bord de véhicules, et dont la plupart sont garés dans des stationnements de centres commerciaux ou d'hôpitaux. « Seulement depuis le mois de mai 2018, nous avons reçu plus de 35 appels au sujet de cette problématique. Et malheureusement, vous conviendrez qu'une course ou un rendez-vous médical ne dure rarement moins de cinq ou dix minutes », de lancer la porte-parole de l'organisme de protection. Moins bien habilités que les humains pour se rafraîchir, les chiens ne peuvent supporter les chaleurs élevées, et ce, peu importe leur race ou leur grosseur. « Contrairement aux humains, les chiens ne peuvent pas transpirer. Ils se rafraîchissent donc par les poumons en haletant, ce qui est beaucoup moins efficace comme moyen de climatisation, rapporte Debbie Tacium, vétérinaire à la Clinique vétérinaire des petits animaux de l'Estrie. Ainsi, sous une température élevée, seules quelques minutes suffisent pour mettre leur vie en danger. »

Cet été, soyez « cool ». Laissez fido à la maison!

À l'approche du long weekend de la fête du Canada, comme il annonce de grandes canicules, la SPA de l'Estrie souhaite sensibiliser les estriens à ne pas amener leur chien en auto avec eux lorsqu'ils vont faire des courses ou lors de tout autre type de déplacement qui ne nécessite pas la présence de pitou. Laissez-le à la

maison. Il y sera bien plus confortable et surtout, en sécurité. Voici d'ailleurs quelques conseils pour éviter que votre chien ne souffre de coups de chaleur :

- Évitez l'exercice avec votre chien par temps chaud. Optez plutôt pour une promenade au petit matin ou en milieu de soirée;
- Offrez-lui un rafraîchissement en vous assurant qu'il ait toujours accès à un bol d'eau fraîche. Aussi, profitez-en pour l'asperger d'eau fraîche et, s'il aime l'eau, pourquoi ne pas lui installer une piscine pour enfants à l'ombre;
- Si votre chien vit à l'extérieur, offrez-lui un accès à un lieu ombragé; placez-y sa niche et plusieurs bols d'eau fraîche et propre. Si vous quittez pour la journée, déposez des glaçons dans ses bols d'eau.

Dénoncez sans hésiter!

Finalement, non seulement vous enfreignez le règlement municipal de votre ville en laissant votre chien dans l'auto en pleine canicule, mais dans certaines situations, le gardien pourrait être accusé de négligence ou de cruauté animale. D'ailleurs, si vous êtes témoin d'un chien enfermé dans une voiture par temps chaud, contactez immédiatement votre service de police ou la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 5. C'est grâce à votre vigilance que nous pourrons éviter à plusieurs chiens de souffrir de coups de chaleur cet été.

- 30 -

Source : Geneviève Cloutier
Porte-parole
Responsable marketing et communication
Cellulaire : 514 574-6649
Bureau : 819 821-4727, poste 140
gcloutier@spaestrie.qc.ca